



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Et si vous deveniez Chargé(e) de mission études et statistiques à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2021-663169



Profil

- Bac + 5



Conditions

Lieu : Rennes (siège)

Contrat : CDD

Conditions particulières :

- Déplacements sur les territoires.
- Participation au dispositif d'astreinte administrative (sur la base du volontariat).



Compétences

Savoir :

- Problématiques de santé et de leurs déterminants
- Connaissances de l'environnement institutionnel et administratif
- Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention
- Analyse conjoncturelle et prévision
- Géographie et analyse spatiale

Savoir-faire :

- Savoir interroger et analyser de manière critique les sources existantes
- Savoir mettre en œuvre et programmer les techniques quantitatives adaptées à l'objet de l'étude, comprendre les enjeux de la demande et son environnement
- Savoir réaliser des présentations écrites et orales (notamment sous forme de tableaux, cartes et graphiques)
- Savoir apporter son expertise au sein de groupes de travail transversaux
- Savoir travailler en équipe et animer des réunions

Savoir-être :

- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
- Faire preuve de discrétion professionnelle
- Vulgariser et communiquer ses travaux auprès des partenaires internes et externes.

✉ Pour candidater

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
avant le **31 octobre 2021**.

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que la Département PRS, pilotage et statistiques ?

Le Département PRS, Pilotage et statistiques réalise des missions de gestion d'enquêtes et de répertoires, d'administration de bases de données, de réalisation d'outils décisionnels, de tableaux de bord, de fiches thématiques, de cartographies, d'analyses, d'évaluations et d'études. Il a également en charge la validation des remontées PMSI des établissements sanitaires. Il coordonne les études et les enquêtes de l'ARS, au sein du comité des études. Il travaille en étroite coordination avec d'autres partenaires de l'observation en santé (ORS, CREAL, SPF, ...).

Le Département PRS, pilotage et statistiques est rattaché à la Direction adjointe qualité et pilotage et à la Direction de la stratégie régionale en santé.

Vos missions

- Conduire des projets statistiques
- Valider les remontées PMSI d'une partie des établissements
- Réaliser des notes ponctuelles sur ces établissements
- Assurer le rôle de référent sur un champ du PMSI :
 - Participer aux groupes de travail organisés par l'ATIH sur le PMSI
 - Rédiger le bilan annuel,
 - Assurer la veille documentaire et information aux différents utilisateurs de données,
 - Rédiger des notes techniques,
 - Participer aux travaux d'études multi sources en interne ou avec des partenaires
- Apporter son expertise sur les dossiers confiés et les exposer devant des instances ou des groupes de travail régionaux ou nationaux
- Participer aux travaux sur des thématiques identifiées du PRS au titre de son expertise statistique
- Réaliser ou participer à la construction de méthodologies régionales PMSI
- Conseiller les établissements de santé sur les évolutions du PMSI
- Interroger les bases de l'assurance maladie (SNIIR-AM / SNIREP)